

2012-2013

Classes d'élèves du primaire présentant une difficulté grave d'apprentissage (DGA)

1. Modèle de service :

- Enseignant formé en adaptation scolaire
- Groupe à effectif réduit : moyenne 12 élèves - maximum 16 élèves

La formation des groupes respecte la moyenne inscrite à la convention collective des enseignants.

2. Accès aux services éducatifs complémentaires :

- Soutien indirect
- Soutien direct

Le Comité EHDAA de chaque école donne son avis sur la répartition du personnel des services complémentaires en fonction des ressources

3. Mesures de soutien : éducateur spécialisé (ES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)

Mis à jour le: Mai 2012

Distribution des mesures de soutien (DGA)

École	Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013	
	ES	PEH	ES	PEH
001 Eurêka				
002 Assomption				
003 Ave-Maria				
004 Notre-Dame				
006 Roxton Pond				
007 St-Jean				
008 St-André				
010 St-Bernard				
011 St-Eugène				
012 St-Joseph				
014 St-Luc				
015 St-Marc				
016 Ste-Cécile				
018 Ste-Marie				
019 Ste-Famille				
020 Moisson d'Or				
021 St-Bernardin	5			
022 Joseph-Poitvin		5	10	
024 Centrale				
025 St-Romuald		20		7
026 St-Joseph (NDS)				
028 N-D-de-Lourde				
029 Premier-Envol				
030 St-Jacques				
032 Mgr Destranleau				
035 Mgr Douville				
036 St-François d'Assise				
037 Clé-des-Champs				
039 Sutton				
040 St-Édouard				
041 St-Léon				
042 Curé-à-Petit				
043 Ste-Thérèse				
044 St-Vincent-Ferrier				
045 De la Chantignole				
Total :	25	5	10	7

2012-2013

Classes d'élèves du primaire présentant une déficience intellectuelle légère (DIL)

1. Modèle de service :

- Enseignant formé en adaptation scolaire
- Groupe à effectif réduit : moyenne 12 élèves - maximum 16 élèves

La formation des groupes respecte la moyenne inscrite à la convention collective des enseignants.

2. Accès aux services éducatifs complémentaires :

- Soutien indirect
- Soutien direct

Le Comité EHDAA de chaque école donne son avis sur la répartition du personnel des services complémentaires en fonction des ressources

3. Mesures de soutien : éducateur spécialisé (ES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)

Mis à jour le: Mai 2012

Distribution des mesures de soutien (DIL)

École	Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013	
	ES	PEH	ES	PEH
001	Euréka			
002	Assomption			
003	Ave-Maria			
004	Notre-Dame			
006	Roxton Pond			
007	St-Jean			
008	St-André	10	8	10
010	St-Bernard			
011	St-Eugène			
012	St-Joseph	10	8	15
012	St-Joseph	10		10
014	St-Luc			
015	St-Marc			
016	St-Cécile			
018	St-Marie			
019	St-Famille			
020	Moisson d'Or			
021	St-Bernardin			
022	Joseph-Poitvin			
024	Centrale			
025	St-Romuald			
026	St-Joseph (NDS)			
028	N-D-de-Lourde			
029	Premier-Envol			
030	St-Jacques			
032	Mgr Desranleau			
035	Mgr Douville			
036	St-François d'Assise			
037	Clé-des-Champs			
039	Sutton			
040	St-Edouard			
041	St-Léon	10	8	15
042	Curé-à-Petit			
043	St-Thérèse			
044	St-Vincent-Ferrier			
045	De la Chantignole			
050	Envoïée			
051	Haute-Ville			
052	JH Leclerc			
053	Wilfrid-Léger			
055	JJB			
057	Massey-Vanier			
132	Mgr-Desranleau (SEC)			
	Total :	40	24	50
				16



2012-2013

Classes d'élèves présentant une déficience intellectuelle moyenne (DIM)

1. Modèle de service :

- Enseignant formé en adaptation scolaire
- Groupe à effectif réduit au primaire : moyenne 10 élèves - maximum 12 élèves
- Groupe à effectif réduit au secondaire : moyenne 12 élèves - maximum 14 élèves

La formation des groupes respecte la moyenne inscrite à la convention collective des enseignants.

2. Accès aux services éducatifs complémentaires :

- Soutien indirect
- Soutien direct

Le Comité EHDAA de chaque école donne son avis sur la répartition du personnel des services complémentaires en fonction des ressources

3. Mesures de soutien : éducateur spécialisé (ES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)

Mis à jour le: Mai 2012

Distribution des mesures de soutien (DIM)

École	Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013	
	ES	PEH	ES	PEH
001	Eurêka			
002	Assomption			
003	Ave-Maria			
004	Notre-Dame			
006	Roxton Pond			
007	St-Jean	27,5	20	27,5
008	St-André			
010	St-Bernard			
011	St-Eugène			
012	St-Joseph			
014	St-Luc			
015	St-Marc			
016	St-Cécile			
018	St-Marie			
019	St-Famille			
020	Moisson d'Or			
021	St-Bernardin			
022	Joseph-Poitevin			
024	Centrale			
025	St-Romuald			
026	St-Joseph (NDS)			
028	N-D-de-Lourde			
029	Premier-Envol			
030	St-Jacques			
032	Mgr Desranleau			
035	Mgr Douville			
036	St-François d'Assise			
037	Clé-des-Champs			
039	Sutton			
040	St-Edouard			
041	St-Léon	27,5	7,5	27,5
042	Curé-à-Petit			
043	St-Thérèse			
044	St-Vincent-Ferrier			
045	De la Chantignole			
050	Envolée			
051	Haute-Ville (5 grs)	80	46	80
052	JH Leclerc			
053	Wilfrid-Léger	17	12,5	17
055	JJB	17	12,5	17
057	Massev-Vanier			
132	Mgr-Desran. (SEC)			
Total :		169	99	169
				107

2012-2013

Classes d'élèves présentant une déficience intellectuelle profonde (DIP)

1. Modèle de service :

- Enseignant formé en adaptation scolaire
- Groupe à effectif réduit : primaire : moyenne 4 élèves - maximum 6 élèves
- Groupe à effectif réduit : secondaire : moyenne 4 élèves - maximum 6 élèves

La formation des groupes respecte la moyenne inscrite à la convention collective des enseignants.

2. Accès aux services éducatifs complémentaires :

- Soutien indirect
- Soutien direct

Le Comité EHDAA de chaque école donne son avis sur la répartition du personnel des services complémentaires en fonction des ressources

3. Mesures de soutien : éducateur spécialisé (ES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)

Mis à jour le: Mai 2012

Distribution des mesures de soutien (DIP)

École	Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013		
	ES	PEH	ES	PEH	
001	Eurêka				
002	Assomption				
003	Ave-Maria				
004	Notre-Dame				
006	Roxton Pond				
007	St-Jean				
008	St-André				
010	St-Bernard				
011	St-Eugène				
012	St-Joseph				
014	St-Luc	27,5	44,667	27,5	44,667
015	St-Marc				
016	St-Cécile				
018	St-Marie				
019	St-Famille				
020	Moisson d'Or				
021	St-Bernardin				
022	Joseph-Portevin				
024	Centrale				
025	St-Romuald				
026	St-Joseph (NDS)				
028	N-D-de-Lourde				
029	Premier-Envol				
030	St-Jacques				
032	Mgr Desranleau				
035	Mgr Douville				
036	St-François d'Assise				
037	Clé-des-Champs				
039	Sutton				
040	St-Edouard				
041	St-Léon				
042	Curé-à-Petit				
043	Ste-Thérèse				
044	St-Vincent-Ferrier				
045	De la Chantignole				
050	Envoïée				
051	Haute-Ville (3 grs)	23	96	23	96
052	JH Leclerc				
053	Wilfrid-Léger				
055	JJB				
057	Massey-Vanier				
132	Mgr-Desranleau (SEC)				
	Total :	51	141	51	141

2012-2013

Classes d'élèves recevant un Enseignement structuré individualisé (ESI) du préscolaire, primaire et du secondaire

1. Modèle de service :

- Enseignant formé en adaptation scolaire
- Groupe à effectif réduit : préscolaire : moyenne 4 élèves - maximum 6 élèves
- Groupe à effectif réduit : primaire : moyenne 5 élèves - maximum 7 élèves
- Groupe à effectif réduit : secondaire : moyenne 6 élèves - maximum 8 élèves

La formation des groupes respecte la moyenne inscrite à la convention collective des enseignants.

2. Accès aux services éducatifs complémentaires :

- Soutien indirect
- Soutien direct

Le Comité EHDAA de chaque école donne son avis sur la répartition du personnel des services complémentaires en fonction des ressources

3. Mesures de soutien : éducateur spécialisé (ES) et préposé aux élèves handicapés (PEH)

Mis à jour le: Mai 2012

Distribution des mesures de soutien (ESI)

École	Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013	
	ES	PEH	ES	PEH
001	Eurêka			
002	Assomption			
003	Ave-Maria			
004	Notre-Dame			
006	Roxton Pond			
007	St-Jean			
008	St-André			
010	St-Bernard			
011	St-Eugène			
012	St-Joseph			
014	St-Luc	55	18	55
015	St-Marc			
016	St-Cécile			
018	Ste-Marie	55	24	55
019	Ste-Famille			
020	Moisson d'Or	82,5	27	82,5
021	St-Bernardin			
022	Joseph-Poitevin	55	18	55
024	Centrale			
025	St-Romuald			
026	St-Joseph (NDS)	27,5	9	27,5
028	N-D-de-Lourde			
029	Premier-Envol			
030	St-Jacques			
032	Mgr Desranleau			
035	Mgr Douville			
036	St-François d'Assise			
037	Clé-des-Champs			
039	Sutton			
040	St-Edouard			
041	St-Léon			
042	Curé-à-Petit	27,5	9	27,5
043	Ste-Thérèse			
044	St-Vincent-Ferrier			
045	De la Chantignole			
050	Envoïée	27,5	10	27,5
051	Haute-Ville			
052	JH Leclerc	27,5	10	27,5
053	Wilfrid-Léger			
055	JJB			
057	Massey-Vanier	45,5	10	60
132	Mgr Desranleau (SEC)			
	Total :	403	135	445
				190

2012-2013

SERVICES SPÉCIALISÉS

Distribution des mesures de soutien

Prévision de la clientèle		Attribution 2011-2012		Attribution 2012-2013	
École	Service	ES	ES	ES	ES
001	Assomption	46		46	
008	St-André	46		46	
025	St-Romuald	46		46	
041	St-Léon	46		46	
057	Massey-Vanier	50		50	
Total :		234		234	

Mis à jour le: Mai 2012

2012-2013

CCSEHDAA

Prévision de la dépense des mesures de soutien

Clientèle	Prévision budgétaire		
	2011-2012	2012-2013	Écart
Budget annuel de base:	3 425 866,00 \$	3 850 866,00 \$	425 000,00 \$
Classes et services spécialisés et adaptés	1 638 282,81 \$	1 801 823,68 \$	251 715,60 \$
Balance et autres besoins	1 787 583,19 \$	2 049 042,32 \$	173 284,40 \$

